

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2294

DANS CE NUMÉRO

Edition du
17 août 2020

Sagesse requise pour l'élection au poste de procureur général de la Confédération (Paolo Bernasconi)

La recherche d'une personne pour assumer la fonction de procureur général de la Confédération implique de se poser des questions sur la structure et les tâches du Ministère public fédéral

Nouveaux avions de combat, un vol sans visibilité (Jean-Daniel Delley)

Alors que l'achat d'avions de combat pour des guerres du passé est soumis à votation, la Suisse pourrait se mettre en danger sur d'autres fronts

Maldéveloppement genevois: un malaise structurel (René Longet)

Le Département cantonal du territoire invite la population à dialoguer sur le développement de Genève. Une première contribution à ce débat

Rififi sur l'alpage entre résidents, randonneurs et vététistes (Michel Rey)

Le vélo a le vent en poupe. En montagne, il diversifie l'offre d'activités, mais ceci non sans tensions toujours plus perceptibles

Le monde interrogé au Musée de l'Élysée (Pierre Jeanneret)

Si la photographie est historiquement un mode de représentation critique du contemporain, elle l'est actuellement au Musée de l'Élysée pour penser à l'avenir

Expresso

Les brèves de DP

Sagesse requise pour l'élection au poste de procureur général de la Confédération

La recherche d'une personne pour assumer la fonction de procureur général de la Confédération implique de se poser des questions sur la structure et les tâches du Ministère public fédéral

Paolo Bernasconi - 13 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37178>

Ces derniers mois, Michael Lauber, procureur général démissionnaire, a fait l'objet de critiques répétées de la part de partis politiques et de parlementaires. Mais combien d'entre eux connaissent au moins une vingtaine des dossiers diligentés par le Ministère public de la Confédération (MPC) ?

La recherche d'une personne pour assumer cette fonction bat actuellement son plein. Mais les connaissances de l'organisation et des tâches actuelles du MPC semblent insuffisantes. De plus, la structure de cette institution remonte à [1999](#), c'est-à-dire à une époque préhistorique qui ne connaissait ni le terrorisme islamiste ni la cybercriminalité.

Indispensable réforme du MPC

Les tâches hétérogènes du MPC s'avèrent d'une complexité telle que seul un profil surdoué pourrait les maîtriser. Pour preuve, depuis plusieurs décennies et à une seule exception, aucun titulaire n'a terminé son mandat régulièrement. Cette structure multitâche est ingérable: elle dévore la personne qui la dirige.

Il s'agit donc d'alléger le MPC

de manière à ce qu'il puisse assumer ses tâches historiques et traditionnelles: la répression de la criminalité économique, du blanchiment d'argent et de la cybercriminalité de caractère intercantonal et international. Les autres tâches, parce que d'une autre nature, demandent des investigations qui requièrent une approche technique et de politique judiciaire tout à fait différente et donc des structures séparées et indépendantes, bien sûr exclusivement au niveau fédéral.

C'est pour cette raison qu'il faut créer à côté du MPC trois nouvelles autorités fédérales indépendantes.

1. Ministère public fédéral pour la sécurité de l'État

Compétences: prévention et répression du terrorisme et de l'espionnage politique et industriel, y compris les agissements des pays totalitaires visant à affaiblir les structures des pays démocratiques. À ce titre il suffit de se rappeler des empiétements sur le territoire suisse de la part des services secrets du [Parti communiste](#)

[chinois](#), de la [Russie](#) de Poutine, de la [Turquie](#) d'Erdogan, notamment.

2. Autorité fédérale anticorruption (National Anticorruption Authority)

Compétences: répression de l'utilisation du territoire et du système bancaire suisse en vue de corrompre politiciens et fonctionnaires étrangers - une pratique qui persiste depuis des décennies, comme le documente le nouveau livre de Balz Bruppacher, [Die Schatzkammer der Diktatoren. Der Umgang der Schweiz mit Potentatengeldern](#). Des procès de grande envergure paralysent le MPC; ainsi des procureurs fédéraux et des analystes financiers sont absorbés pendant des années dans le cadre de *task force* pour les enquêtes concernant Petrobras/Odebrecht, le Fonds souverain de la Malaisie 1 MDB, les cas de corruption impliquant des partis politiques et des fonctionnaires d'Asie centrale ainsi que d'Afrique. Il s'agit de

procédures qui demandent également des interventions de caractère diplomatique et une approche totalement différente de celle appliquée dans les enquêtes judiciaires traditionnelles.

3. **Ministère public fédéral contre le crime organisé**

Compétences: la prévention et la répression du crime organisé de nature non politique qui touche depuis des décennies le territoire suisse également, ainsi que le démontrent les enquêtes concernant l'implication de personnes résidant en Suisse. Il s'agit notamment des intermédiaires financiers coopérant avec les organisations criminelles de nature mafieuse comme par exemple les organisations d'Italie du Sud (sans oublier la *quinta mafia*, c'est-à-dire les organisations criminelles qui se sont déplacées vers l'Italie du Nord, le long de la frontière suisse), ou ayant leurs racines en Europe de l'Est, dans les Balkans, etc. Le type d'investigations et de contrôles de police, ainsi que les connaissances spécifiques diffèrent totalement de celles pour combattre la criminalité économique.

Élection des procureurs fédéraux

La réforme concerne aussi la procédure de nomination des procureurs fédéraux, actuellement de la compétence du procureur général de la Confédération, ce qui relègue les procureurs fédéraux au statut de fonctionnaires. Cette procédure génère une hiérarchie qui prive ces derniers de l'autonomie décisionnelle dont doivent nécessairement jouir les magistrats.

Les avocats, parties à plusieurs procédures pénales diligentées par le MPC, savent d'expérience que les décisions ne sont plus prises par chaque procureur fédéral, mais dans le cadre d'équipes organisées de manière hiérarchique, ce qui empêche les décisions de caractère urgent, typiques de l'intervention judiciaire. Une situation que confirme le [rapport annuel](#) 2019 du MPC présentant un nouveau service interne dénommé «*Traitement centralisé du courrier entrant au MPC (ZEB)*».

En conséquence, l'élection du procureur général de la Confédération ainsi que des responsables des trois nouveaux ministères publics esquissés ci-dessus doit être confiée à l'Assemblée fédérale, tout comme celle de tous les procureurs fédéraux.

Cette procédure leur donnerait une légitimation de magistrat et rendrait cette fonction plus attractive. Ces postes seraient bien sûr réservés à des juristes

certifiés par la [Staatsanwaltsakademie](#) de Lucerne, l'[Institut de lutte contre la criminalité économique](#) de Neuchâtel ou la [Haute école de la Suisse italienne](#), à Lugano.

Proposition totalitaire de l'UDC

Confier au Conseil fédéral la nomination des autorités judiciaires fédérales et du MPC est totalement contraire au principe fondamental de la séparation des pouvoirs.

Je ne suis pas étonné que l'UDC présente cette proposition qui correspond à sa vision totalitaire, à savoir balayer les pouvoirs parlementaires et judiciaires au profit d'un Conseil fédéral élu par le peuple lui-même galvanisé par des mots d'ordre populistes. Des voix suggèrent de revenir 20 ans en arrière et de retransférer toutes les compétences du MPC aux ministères publics des cantons. Il s'agit d'une proposition totalement déraisonnable qui ne tient pas compte du caractère de plus en plus international de la criminalité. Il est impensable que les ministères publics des cantons déjà débordés par leurs tâches actuelles, notamment à Zurich, Berne, Genève, Bâle, Lausanne et Lugano, puissent disposer des ressources et des connaissances indispensables pour combattre par exemple la corruption et le terrorisme internationaux ou la cybercriminalité.

Cela vaut, à plus forte raison

pour les cantons de taille moyenne et petite. Ceux qui évoquent ce pas en arrière changeraient aussitôt d'avis après un stage d'un mois auprès d'un ministère public cantonal. De telles propositions reflètent une absence d'évaluations de qualité et d'efficience. Elles ignorent aussi l'existence de la Police

fédérale et des Services de renseignements qui doivent rester aux mains de la Confédération et sous le contrôle du MPC.

Par ailleurs le parlement décide sur la base de connaissances fragmentaires et épisodiques, sans aucune approche systématique.

Chacun cite son cas, personne ne dispose du contexte. Cette faiblesse caractérise également la désignation de l'autorité de surveillance du MPC et fragilise sa crédibilité.

Mesdames et Messieurs les membres de l'Assemblée fédérale, réfléchissez avant d'élire.

Nouveaux avions de combat, un vol sans visibilité

Alors que l'achat d'avions de combat pour des guerres du passé est soumis à votation, la Suisse pourrait se mettre en danger sur d'autres fronts

Jean-Daniel Delley - 05 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37145>

La votation du 27 septembre prochain ne porte pas seulement sur le crédit-cadre permettant de financer l'achat de nouveaux avions. Elle met en jeu le rôle assigné à l'armée et la conception de la sécurité que cette dernière doit garantir.

Traditionnellement, le renouvellement de la flotte aérienne provoque des débats passionnés et bouscule un processus de décision habituellement bien huilé. Ainsi dans les années 1960, l'achat des appareils français Mirage s'est soldé par un dépassement de crédit de 66 %, la réduction de la commande de 100 à 59 avions et la démission de Paul Chaudet, alors chef du département militaire.

Le droit fédéral ignorant le référendum financier, les dépenses militaires ne sont pas

soumises au référendum. Aussi en 1993, le choix du FA-18 américain est combattu par le biais d'une initiative populaire – moratoire sur l'achat d'avions jusqu'en 2000 – par le *Groupe pour une Suisse sans armée* (GSsA).

Le résultat plus qu'honorable des initiants (42,8 % de «oui»), illustre bien l'absence d'un large consensus sur la politique de défense. Une absence qu'a souligné, quatre ans plus tôt, le score inattendu (35 % de «oui») d'une initiative beaucoup plus radicale du même GSsA pour la suppression de l'armée.

Quand le peuple entre en jeu

La donne change avec le projet d'acquisition du *Gripen* suédois. En effet, le coût de ce

projet – plus de 3 milliards – et les paiements concentrés sur certaines années risquent d'imposer des réductions budgétaires drastiques au détriment d'autres secteurs de l'armée. Aussi le parlement décide-t-il de créer un fonds alimenté annuellement à partir des crédits budgétaires.

Mais ce fonds exige une base légale, ce qui ouvre la voie au référendum. Quand bien même le Conseil fédéral estime que ce modèle offre le meilleur rapport qualité/prix, le peuple rejette ce fonds en 2014 et donc l'acquisition du *Gripen* par 53,4 % des voix exprimées.

Le coût de cette opération et les [doutes](#) quant aux qualités du modèle choisi – encore en développement – et à la transparence de la procédure suivie, ont fait pencher la balance du côté du refus.

Changement d'approche encore avec le nouveau projet de renouvellement complet de la flotte aérienne soumis au vote populaire le mois prochain. Il n'est plus question de choisir un modèle d'avion, mais d'approuver un crédit-cadre plafonné à 6 milliards de francs.

L'idée consiste à focaliser sur l'enjeu de la nécessité d'une défense aérienne et non sur un avion particulier qui peut cristalliser des oppositions diverses. Le choix du modèle incombera finalement au Conseil fédéral et devra être avalisé par le parlement.

Il s'agit d'une décision de planification au sens de la loi sur le parlement ([art.28 al.3](#)). Considérée de portée majeure, elle est soumise au référendum facultatif. Au cours des débats parlementaires, nombre d'orateurs ont bien précisé que cette décision n'ouvrirait en aucun cas la voie à un référendum généralisé en matière de dépenses militaires. Mais on imagine difficilement qu'à l'avenir un investissement dans l'arme aérienne puisse être soustrait au vote populaire.

Derrière l'avion, une conception de la défense

Si effectivement le vote de septembre prochain ne porte pas sur un modèle particulier d'avion, reste que le premier tour de sélection a retenu quatre chasseurs-bombardiers (deux américains, un allemand et un français). Alors que le [Gripen](#), à nouveau candidat, a

été éliminé, parce que non encore opérationnel. Ce même candidat qui, quatre ans auparavant, était considéré comme le meilleur choix. Comprenez qui pourra.

Si le corps électoral est invité à n'adopter qu'un crédit-cadre, il sait pourtant que le choix se portera sur l'un des quatre modèles provisoirement retenus. Et c'est bien cette première sélection qui, parce qu'elle implique une conception de la sécurité et définit le rôle de l'armée, doit faire débat.

Personne ou presque ne s'oppose à ce que la Suisse dispose d'une force susceptible d'exercer la police de son espace aérien. Mais voilà, l'outil proposé à cet effet, quel que soit le choix final, est un chasseur-bombardier. Le Conseil fédéral le rappelait déjà dans son [message](#) relatif à l'acquisition du *Gripen* (p.1850) : il s'agit de reconstituer la capacité d'attaque au sol, abandonnée lors de la mise hors service des *Hunter*. Il le répète dans le [message](#) à l'appui du crédit-cadre (p.4866) qui nous occupe aujourd'hui.

En retard d'une guerre

Pourquoi souligner cette insistance à énumérer les différentes tâches attribuées à la force aérienne? Parce que cette énumération traduit l'attachement à une conception classique de la sécurité dans un contexte de conflits interétatiques: la protection du territoire. Or les conflits actuels prennent d'autres

formes. On parle de guerre hybride: actes terroristes, cyberattaques, rétorsion économique notamment. Dans son dernier [rapport](#) sur le développement des forces terrestres (2019), le département de la défense le reconnaît: ces forces *«doivent accomplir leurs missions dans un environnement de conflit hybride, en terrain bâti et au sein de la population civile, et doivent être développées en conséquence»* (p.15).

Hélas cette appréciation de la situation et des dangers actuels, tout comme le fait que la Suisse soit entourée de pays amis, ne détermine toujours pas le choix des équipements militaires. Et l'on persiste à acquérir des lance-mines, des chars et des obusiers blindés... ainsi que des avions de combat pour faire face à un conflit historiquement classique.

En résumé, la Suisse se prépare à un conflit très improbable qui, s'il a lieu, dépasserait ses capacités de défense et concernerait en fait l'OTAN dont le pays est un passager clandestin, comme le note justement le conseiller national Pierre-Alain Fridez dans son [livre](#) *Sécurité et défense de la Suisse. Casser les tabous, oser les solutions*.

Paradoxalement, cet attachement à une conception dépassée de la défense du territoire, exige des moyens financiers très importants qui manqueront dans la lutte contre des dangers beaucoup plus concrets et immédiats. Nous y reviendrons en détail.

Maldéveloppement genevois: un malaise structurel

Le Département cantonal du territoire invite la population à dialoguer sur le développement de Genève. Une première contribution à ce débat

René Longet - 10 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37157>

Le malaise à propos du développement de Genève ne date pas d'aujourd'hui. Les enjeux principaux restent les mêmes depuis les années 1950 et se manifestent par une double crise des transports et du logement.

Une crise endémique du transport

La forte densité automobile, dès les années 1930, a rapidement tourné en idéologie pro-voitures. Cette idéologie, longtemps partagée par une grande majorité de la classe dirigeante économique et politique, a bloqué durant des décennies tout développement significatif de la mobilité douce et des transports publics.

Pire, elle a conduit, durant les Trente Glorieuses, à démanteler pratiquement la totalité d'un réseau de trams de 125 km, performant et comportant cinq lignes transfrontalières. Alors que Bâle, Berne et Zurich maintenaient et modernisaient leur réseau. La reconquête, depuis une trentaine d'années, est lente et demeure incomplète; le redéploiement de la mobilité douce et des transports publics reste encore bien en-deçà des besoins.

Et celle, tout aussi endémique, du logement

La politique de développement de Genève, autour d'activités économiques, scientifiques, politiques et humanitaires internationales, menée depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, correspond certes à une facette de l'identité et de la vocation de la cité. Mais au lieu de s'orienter sur des priorités claires, elle est devenue rapidement «*attrape-tout*» et a créé un appel d'air puissant, en termes d'activités et d'emplois localisés sur le territoire genevois, dépassant largement la capacité d'accueil du parc immobilier.

Actuellement, le canton de Genève offre environ 390 000 emplois (correspondant à quelque 320 000 emplois plein temps), mais la population active du territoire n'est que de 240 000 personnes !

Même l'installation dans les territoires voisins, essentiellement en France, de ces 150 000 personnes travaillant à Genève sans y résider n'a pas pu réduire la pression sur le marché du logement, où la pénurie règne depuis les années 1950, du moins dans les catégories de prix accessibles aux ménages à budget modeste. Les mêmes distorsions se manifestent dans

les territoires limitrophes, les prix du foncier devenant hors de portée des résidents.

La création de «*cités satellites*» entre les années 1950 et 1970 dans la couronne suburbaine de la rive gauche - Meyrin, Vernier, Onex, Lancy et Carouge - a constitué une première réponse. Et depuis, on a beaucoup construit, même si d'aucuns auraient voulu faire davantage.

Il n'empêche: l'offre de logements, quel que soit son dynamisme, semble condamnée à rester désespérément en retrait sur la demande. Genève étouffe d'avoir trop bien «*réussi*». En même temps, ce développement en fait un peu un colosse aux pieds d'argile, car très dépendant des mouvements d'humeur du monde.

Nervosité croissante

Force est de constater l'échec d'un demi-siècle de fuite en avant. Les crises endémiques du transport et du logement pèsent fortement sur la qualité de vie de la population, sur son budget-temps et son budget financier. Les chantiers permanents et les énervements quotidiens créent une ambiance peu conviviale; on ressent une nervosité croissante.

Où veut-on encore construire ces logements tant réclamés? En zone agricole, qui représente 40 % du territoire et dont on redécouvre depuis une vingtaine d'années la légitimité et les mérites à l'heure du «*manger local*», à l'aune de la loi sur la promotion de l'agriculture genevoise? Cette production ne représente que 10 à 20 % de l'alimentation de la population et encore, une partie appréciable est exportée hors du canton. Mais c'est déjà ça.

En zone de forêts, soit 10 % du territoire ? Pas envisageable en la forme légale et très mauvaise idée quant au fond. Continuer à alimenter l'habitat dispersé en France voisine et sa conséquence, les embouteillages permanents ?

Restent les zones à bâtir, urbaines et d'habitat individuel - d'où l'appel quasiment incantatoire à leur densification. À moins que l'on s'attaque aux nombreux bureaux vides en lançant un vaste programme de transformation en logements ? Mais seule une partie d'entre eux serait adaptable pour l'habitat.

Densifier, mais jusqu'où ?

Cette densification, qui peut dans de nombreux cas s'avérer de bonne qualité, ingénieuse et même propice à la qualité de vie des habitants, ne pourra pas se poursuivre sur la durée. Il y aura peu à peu un sentiment d'étouffement que ne pourra pas surmonter le bâtisseur le plus créatif.

Et à l'heure où il est impératif - la crise Covid-19 le rappelle - de retrouver des équilibres avec la nature, la biodiversité s'invite avec force dans le débat: nous avons désormais à partager notre espace avec les espèces - animales et végétales - qui forment la trame de la vie... Tout comme il nous faut aller vers l'économie circulaire ou l'autonomie énergétique, notions qui soulignent le devoir de chaque territoire à assurer les bases de son développement.

Sortir de la politique de l'attrape-tout

De manière plus générale, est-il normal, judicieux, souhaitable, que les campagnes européennes se vident toujours plus, pour que les sols cultivés retournent en friche ou soient jetés en pâture à cet agrobusiness qui agresse autant notre santé que celle de la Terre ? Est-ce une bonne chose que les villes croissent toujours plus?

L'idéologie de la concentration des populations sur les villes demande à être au moins questionnée. Et avant de les faire croître en quantité, ne faudrait-il pas assurer la qualité des villes?

Genève est là aussi un bon exemple, avec ses fortes disparités de conditions, situations et revenus: des milliers de clandestins et sans-papiers - pourtant au service (illégalement s'entend) durant des années par d'employeurs helvétiques peu scrupuleux - qui sans leur cabas alimentaire

hebdomadaire n'auraient rien ?

Ces *working poor* qui peinent à joindre les deux bouts dans une ville parmi les plus chères du monde? Ces richesses insolentes dans certains secteurs qui vont souvent de pair avec une grande indifférence. Avant de voir toujours plus grand, de célébrer le fait d'avoir dépassé, avec le Grand Genève, le million d'habitants, ne faudrait-il pas assurer justice et équité pour tous sur l'ensemble du territoire ?

Choisir la résilience

De manière plus spécifique à Genève, quels types d'activité veut-on prioriser, promouvoir ? Genève héberge à la fois l'humanitaire et le trading, de nombreuses sociétés agissant globalement, un des sièges de l'ONU et de ses agences. Il est temps d'ajouter au pilier mondialiste, sans pour autant le renier ou l'affaiblir (si ce n'est veiller à la moralisation des actions des traders et multinationales), un pilier plus local.

La Covid-19 a rappelé le bien-fondé d'une certaine résilience aux influences et turbulences globales, non pas dans le sens d'un repli sur soi, mais bien d'une relocalisation solidaire.

Dans ce contexte, il convient de se fixer quatre objectifs:

- une réécriture du concept économique genevois sur la base de la recherche d'un meilleur équilibre entre activités

- exogènes et endogènes;
- une véritable concertation transfrontalière sur les enjeux économiques et d'aménagement, le Grand Genève étant pensé comme un ensemble et non comme une juxtaposition de concepts territoriaux spécifiques;
 - une subordination de tout nouveau développement

- quantitatif à l'existence d'une desserte efficace et crédible par les transports publics et les formes de mobilité douce;
- une planification de trames et espaces verts compris comme une infrastructure écologique à assurer sur tout le territoire du Genevois.

Le discours officiel ne peut plus se contenter de répéter qu'il est salubre, juste et bon de densifier toujours davantage. Car cette densification tant portée aux nues ne peut pas tenir lieu de vision durable ni d'un projet de société. Au contraire, son invocation permanente ne fait que mettre en évidence l'absence d'une vraie stratégie d'avenir.

Rififi sur l'alpage entre résidents, randonneurs et vététistes

Le vélo a le vent en poupe. En montagne, il diversifie l'offre d'activités, mais ceci non sans tensions toujours plus perceptibles

Michel Rey - 14 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37201>

Le succès du vélo, notamment électrique, constitue certainement un des effets collatéraux positifs de la pandémie. Certes les ventes avaient déjà doublé l'an passé, mais la pratique du deux-roues a explosé ces derniers mois.

Le 12 août dernier, le Conseil fédéral a proposé une [révision partielle](#) de la loi sur la circulation routière. Prévoyant la pose obligatoire d'un compteur de vitesse sur les vélos électriques, elle vise entre autres à renforcer la sécurité des cyclistes, puisque «le nombre d'accidents graves à vélo électrique a quasiment été multiplié par cinq».

Pour leur part, les villes ont pris rapidement des initiatives afin de créer de nouvelles pistes cyclables, au détriment

de la circulation automobile. Et, même si l'engouement pour le *mountain bike* n'est pas nouveau, ce boom se vérifie aussi dans les régions de montagne.

Les stations touristiques des Alpes et du Jura sont heureuses d'accueillir un nombre croissant de cyclistes. Depuis quelques années, les stations des Portes du Soleil ont aménagé des parcours qui leur sont réservés, avec la possibilité d'y accéder via les remontées mécaniques.

Mais l'essor du VTT électrique (e-VTT) a popularisé et facilité cette activité. Avec une assistance motorisée, la montagne devient accessible à plus de monde. On va plus loin et plus haut.

Partager la montagne

Aussi les conflits sont-ils programmés. Il s'agit de partager l'espace montagnard entre les différents utilisateurs sportifs et de loisirs. Si les acteurs publics et privés ne prennent pas de nouvelles initiatives, les tensions vont s'intensifier entre cyclistes et randonneurs, mais aussi avec les exploitants agricoles d'alpages.

Si la montagne appartient finalement à tout le monde et qu'il est normal de pouvoir y accéder, il y a toutefois des règles à respecter, à l'égard des éleveurs et du bétail dans les pâturages, en particulier.

En 2019, les organisations de protection de la nature ont publié leurs

[recommandations](#) pour assurer la compatibilité du vélo tout-terrain avec la protection de la nature. Elles préconisent une utilisation commune des chemins pédestres par les randonneurs, les cyclistes et les vététistes. Pour elles, c'est «*la solution la plus respectueuse de l'environnement et du paysage*».

La création de parcours spécifiques mène à un morcellement croissant ainsi qu'à une exploitation accrue des terres. Et les pistes VTT présentent un fort potentiel de perturbation de la faune sauvage.

Pour ces organisations, la régulation du transport (remontées mécaniques et bus navettes) représente l'un des moyens efficaces de maîtriser la pratique du vélo tout-terrain.

La mise en œuvre de ces recommandations se heurte à une nouvelle pratique du VTT dans les stations touristiques de montagne. Ces dernières s'efforcent d'attirer les touristes avec la création de parcours balisés pour la pratique du vélo. On en vient à construire des parcours de différentes difficultés dédiés aux familles ou aux sportifs, à l'image des pistes de ski bleues, rouges ou noires. La régulation par les remontées ne fait plus sens puisque le e-VTT permet de s'en passer.

Que faire?

Comment gérer cette

utilisation de l'espace de montagne? Les avis divergent. Il n'y a plus d'unanimité parmi les organisations de protection de la nature. Ainsi le chargé d'affaires à Pro Natura Valais plaide pour ces parcours différents selon le degré de difficulté afin d'éviter les crispations entre utilisateurs.

Récemment, [Pro Natura Vaud s'est opposée](#) à la création d'une piste sur les hauts de la station de Villars, craignant que ce projet ne détruise la flore et provoque des dérangements supplémentaires pour la faune. Mais surtout l'association constate que les projets de pistes émergent sans réelle cohérence entre eux. Le développement des infrastructures doit être coordonné à l'échelon régional.

Actuellement, l'aménagement d'un réseau de pistes pour les VTT relève de la compétence de chaque station touristique. Or les e-vététistes parcourent de longues distances et traversent le territoire de plusieurs communes qui peinent à se coordonner pour réaliser cet aménagement.

Cette coordination demandera beaucoup de temps. Elle devra être assumée par les cantons en partenariat avec les stations touristiques et les organisations de protection. Rappelons que la planification et l'aménagement des chemins pédestres ont exigé des années d'effort.

Parmi les mesures préconisées,

chacun plaide pour une meilleure information. Il faut intensifier la communication avec tous les usagers, éduquer les vététistes à maîtriser leur vitesse, poser pied à terre pour croiser les randonneurs. Nécessaire, cette politique d'information ne sera pas suffisante pour assurer une utilisation pacifique des parcours.

Enfin, il y a lieu de prendre en compte la pratique «*sauvage*» du vélo de montagne. À l'image du ski hors piste, de nombreux e-vététistes s'offrent des parcours libres non balisés à travers des pierriers, des forêts et des pâturages. Sans doute une minorité, mais qui entraîne des conflits.

Un agriculteur, rencontré dans des Préalpes fribourgeoises, apporte un témoignage éloquent. Pour lui, les conflits sont en forte augmentation depuis deux ans. De nombreux vététistes ne respectent pas les parcours dédiés. Ils font preuve de comportements agressifs, traversent ses champs, sectionnent les barbelés avec des pinces, quand ils n'oublient pas des déchets dangereux pour le bétail.

Au-delà de la problématique de l'accès du e-VTT à la montagne, l'enjeu est celui des conditions de cet accès, à pied comme à deux-roues. Faut-il réglementer cet accès, par qui et comment? Introduire des taxes ou des autorisations pour pratiquer la marche, le vélo? Un débat qui ne fait que commencer.

Le monde interrogé au Musée de l'Élysée

Si la photographie est historiquement un mode de représentation critique du contemporain, elle l'est actuellement au Musée de l'Élysée pour penser à l'avenir

Pierre Jeanneret - 12 août 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37168>

À la veille de son déménagement à Plateforme 10, au sein du nouvel ensemble muséal de Lausanne, l'exposition du Musée de l'Élysée fait le point sur les créations émergentes internationales. Quelles sont les interrogations et préoccupations des photographes d'aujourd'hui?

L'institution a fait appel à 180 créateurs et créatrices ayant participé aux trois expositions *reGeneration* de 2005, 2010 et 2015. Pour *reGeneration 4*, trente-cinq photographes ont été retenus, dont dix-huit femmes et dix-sept hommes. Parité donc garantie!

La visite de l'exposition prouve bien que la photographie reflète les problèmes de la société contemporaine. Elle témoigne d'engagements politiques, écologiques et éthiques. On ne s'attendra donc pas trop à y trouver de la «*belle photo*» de caractère prioritairement esthétique.

Esquisons un parcours, certes subjectif, des œuvres qui nous ont le plus interpellés. Karolina Wojtas se moque des contraintes de l'école polonaise. L'affiche de l'exposition montre d'ailleurs

l'une de ses photos, où l'on voit une main droite à laquelle on a attaché un stylo: la bonne vieille méthode pour «*corriger*» les gauchers!

Léonie Marion (Suisse) s'engage, quant à elle, dans la question jurassienne, laquelle a notamment généré la floraison de drapeaux à la crose rouge, peints sur des rochers peu accessibles. Abd Doumany (Syrie) s'est penché sur les horreurs et les destructions subies par son pays ravagé par la guerre. Youkine Lefèvre a été adoptée, enfant, par un couple belge. Elle est retournée en Chine pour y retrouver ses racines et comprendre la raison de son abandon par ses parents, qui se résume à la pauvreté. La Britannique Nathalie White, dans «*Routes*», a réalisé un travail documentaire sur le drame des migrants, en montrant notamment les cimetières accueillant leurs dépouilles et qui jalonnent leur parcours.

D'autres photographes s'interrogent sur l'intelligence artificielle permettant de reconnaître des visages et de les recomposer. Il faut voir là une critique implicite du «*tout numérique*». L'artiste chinoise Zhibin Zhang est partie des

résidus industriels, les a manipulés et réarrangés sous forme de sculptures proches des surréalistes et des «*machines à Tinguely*».

Rebecca Gutierrez Fickling (Espagne/Grande-Bretagne) rend sensibles les traces de toxines dans l'eau, illustrant par là le problème de la pollution. Nombreux sont d'ailleurs les photographes – mais aussi les vidéastes – qui s'impliquent dans la lutte contre la destruction de la planète. La Taïwanaise Sheng-Wen Lo montre les mouvements répétitifs des ours polaires dans les zoos, pointant les rapports entre l'être humain et l'animal.

D'autres encore remettent en question la domination masculine et le sexisme. On le voit, cette exposition – qui n'incite guère à l'optimisme – constitue un véritable catalogue des maux et nuisances qui frappent la planète et l'humanité. Elle appelle à une prise de conscience individuelle et collective.

reGeneration 4, Musée de l'Élysée, Lausanne, jusqu'au 27 septembre 2020

Expresso

Les brèves de DP

Cacophonie statistique

Dans un premier temps, l'Office fédéral de la santé publique annonce que les sorties en boîtes de nuit portent la principale responsabilité de la contamination par la Covid-19. Erreur rectifiée ensuite: non, c'est d'abord l'environnement familial qui est en cause. Les médias relaient l'information sans prêter attention au fait que l'origine de 40 % des cas reste inconnue. Et qu'une contamination constatée dans le cadre familial peut très bien être due à la fréquentation d'une boîte de nuit. | *Jean-Daniel Delley, 08.08.2020*

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Sagesse requise pour l'élection au poste de procureur général de la Confédération

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=15739>

<https://www.lematin.ch/story/des-espions-chinois-volent-700-documents-secrets-en-suisse-274174093267>

<https://www.rts.ch/info/suisse/9842722-le-laboratoire-de-spiez-be-aurait-ete-la-cible-de-deux-espions-russes.html>

<https://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/tuerkei-wollte-schweizer-manager-entfuehren/story/21001120>

<https://www.nzz-libro.ch/bruppacher-schatzkammer-dikatatoren-schweiz-potentatengelder-bankgeheimnis>

<https://www.bundesanwaltschaft.ch/mpc/fr/home/taetigkeitsberichte/taetigkeitsberichte-der-ba.html>

<https://www.unilu.ch/weiterbildung/rf/staatsanwaltsakademie-cas-forensics-l/>

<https://www.he-arc.ch/gestion/ilce>

<https://www.supsi.ch/fc/offerta-formativa/advanced-studies/mas/diritto-economico-business-crime>

Nouveaux avions de combat, un vol sans visibilité

<https://www.tdg.ch/suisse/ps-convaincu-propos-ueli-maurer/story/27074514>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20010664/index.html#a28>

<https://www.air-cosmos.com/article/suisse-le-gripen-e-cart-6272>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2012/8559.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2019/4861.pdf>

<https://www.vbs.admin.ch/fr/defense/forces-terrestres.detail.document.html/vbs-internet/fr/documents/defense/forces-terrestres/Grundlagenbericht-Zukunft-Bodentruppen-f.pdf.html>

<https://www.editionsfavre.com/livres/securite-et-defense-de-la-suisse/>

Maldéveloppement genevois: un malaise structurel

Rififi sur l'alpage entre résidents, randonneurs et vététistes

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-80041.html>

https://www.wwf.ch/sites/default/files/doc-2019-02/1902_Prise_de_position_VTT_def.pdf

<https://www.24heures.ch/pro-natura-plaide-pour-une-vraie-reflexion-autour-du-vtt-689919471248>

Le monde interrogé au Musée de l'Élysée

Expresso